

# La flûte

VOLUME 73, N° 2, ÉTÉ 2017

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

## 🎯 La persévérance en marche



*Nous protégeons  
ceux et celles qui protègent les autres*

23<sup>e</sup> édition

# Fête champêtre

Le samedi 8 juillet 2017 • 10 h à 16 h • Parc Angrignon de Montréal

## du plaisir à profusion!

Tours de poney et de calèche • Spectacle • Maquilleurs  
Jeux gonflables géants • Gâteries et rafraîchissements • Euro Bungy  
Prix de présence pour les enfants!

### ATTENTION!

Stationnement gratuit déplacé  
au CEGEP André-Laurendeau,  
1111, rue Lapierre à LaSalle.  
Navette gratuite sur les lieux.

Billets disponibles auprès de votre représentant syndical dès le 1<sup>er</sup> juin 2017  
Renseignements: Chantal Hénault ou Pierre Juteau, 514 527-4161



Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal



Journée organisée en collaboration avec la  
Caisse Desjardins des  
policiers et policières

Président

**Yves Francoeur**

Vice-président exécutif

**André Gendron**

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie

**Pascal Poirier**

Vice-président  
aux Relations de travail

**Jean-François Potvin**

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres

**Yves Gendron**

Vice-président à la Recherche  
et aux communications

**Mario Lanoie**

## La flûte

Éditeur

Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Révision

Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert

La revue «La Flûte» est publiée  
trois (3) fois par année par  
la Fraternité des policiers  
et policières de Montréal inc.  
(tirage : 8925 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone : 514 527-4161  
Télécopieur : 514 527-7830

[www.fppm.qc.ca](http://www.fppm.qc.ca)

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou  
partielle d'articles, clichés,  
dessins, annonces ou toute  
autre matière apparaissant dans  
cette revue est strictement  
interdite sans l'autorisation  
expresse de la Fraternité  
des policiers et policières  
de Montréal inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications :  
40011308

## LA PERSÉVÉRANCE EN MARCHÉ

Quel autre syndicat peut-il se vanter de mobiliser les deux-tiers de ses membres pour une manifestation... quand la majeure partie de l'autre tiers est en service ? La Fraternité est fière de ses membres, des gars et des filles qui ont du cœur au ventre et qui connaissent le sens du mot *solidarité*.

## Sommaire

Les actualités	4
Paroles de président	
<b>La persévérance en marche</b>	<b>8</b>
Services aux membres	
<b>Vos assurances</b>	<b>10</b>
Chronique juridique	
<b>Facebook et vie privée</b>	<b>16</b>
Association athlétique et sportive	<b>18</b>
Des nouvelles de la Caisse Desjardins des policiers et policières	<b>22</b>
Symphonie vocale	<b>24</b>
Au musée de la police	<b>26</b>
Décès	<b>30</b>
Vie spirituelle	<b>33</b>
Nouvelles de l'APPRM	<b>34</b>

## Grande manifestation de solidarité

La soirée du 17 mai dernier fut marquée par une manifestation de trois mille policiers et policières qui ont marché jusqu'à l'hôtel de ville de Montréal et sur la place Jacques-Cartier, où le président de la Fraternité, Yves Francoeur, a prononcé un discours. Son discours a souligné le fait que depuis trois ans, les policiers et policières de Montréal se sentent méprisés par l'adoption de lois fortement injustes et inconstitutionnelles ainsi que par l'absence de renouvellement de la convention.

La manifestation s'est ensuite déplacée dans le Vieux-Port de Montréal, où le droit constitutionnel de manifester des policiers et policières a été exercé. Merci pour votre impressionnante participation!



## Actualités

### La collecte de sang

La collecte de sang du 6 avril a permis à 70 donateurs de généreusement aider les autres! Nous leur levons notre chapeau!



*L'équipe des bénévoles est toujours là!  
À la prochaine!*

### Gilles Sauvageau

Monsieur Gilles Sauvageau, vice-président de l'APPR, membre de la Symphonie vocale et impliqué depuis de nombreuses années au 480 Gilford est décédé le 25 mai dernier. La Fraternité tient à transmettre ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



*Monsieur Gilles Sauvageau, assis à gauche sur la photo, était bénévole pour la grande marche et la manifestation du 17 mai.*

### Projet de loi 133 sur les uniformes

La Commission des institutions de l'Assemblée nationale entendra la Fraternité le mercredi 6 septembre à 8 h 45 lors d'auditions publiques sur le projet de loi obligeant le port de l'uniforme par les policiers et les constables spéciaux dans l'exercice de leurs fonctions. Il va sans dire que la Fraternité défendra vigoureusement le droit aux moyens de pression vestimentaires, que la jurisprudence actuelle considère comme étant un droit constitutionnel.

### À venir

#### *Fête champêtre*

- > Le 8 juillet 2017 - 23<sup>e</sup> Édition!
- > Billets disponibles auprès de votre représentant syndical

Renseignements: Chantal Hénault  
ou Pierre Juteau au 514 527-4161

#### *Omnium de golf de la Fraternité*

- > L'Omnium de golf de la Fraternité a lieu le 24 août au centre de golf Le Versant à Terrebonne.
- > Le prix est de 140 \$ par personne et les profits seront versés au Fonds humanitaire de la Fraternité.

Renseignements: Chantal Hénault  
ou Michel Caza au 514 527-4161

#### *Fèves au lard*

- > Le 13 octobre 2017
- > Coût du billet 7\$, en vente jusqu'au 7 octobre

Renseignements: Chantal Hénault  
ou Pierre Juteau au 514 527-4161

## Diner reconnaissance soulignant la 50<sup>e</sup> édition de la journée des Fèves au lard

Cette année, le diner pour souligner l'apport des bénévoles et des partenaires de la Fraternité dans l'organisation de la journée des Fèves au lard était un peu plus spécial que d'habitude! En effet, 2016 a vu se dérouler la 50<sup>e</sup> édition de l'évènement! Rappelons que c'est principalement grâce à cette activité que le Fonds humanitaire de la Fraternité peut redistribuer approximativement 100 000\$ par année à des OBNL œuvrant auprès d'enfants malades et dans le besoin. Cette journée n'aurait pas pu se tenir sans le concours du SPVM. Un remerciement tout particulier à Rodger Brulotte qui a une nouvelle fois assuré avec brio la présidence d'honneur.

### LES TROIS UNITÉS AYANT VENDU LE PLUS DE REPAS



PDQ-42, 3082 repas vendus :  
Yves Francoeur, Frédéric Houle, monsieur et madame Montanaro, Pascal Gosselin et Claude Bussièrès.



PDQ-24, 1101 repas vendus :  
Yves Francoeur, Anna Karadimos, Stephen Zakrzewski, Rodger Brulotte, Steve Girard et Claude Bussièrès.



PDQ-03, 839 repas vendus :  
Yves Francoeur, Julie Dupré, Rodger Brulotte, Sylvain Doucet et Claude Bussièrès.



# Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

**Vérifiez !** Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

---

*Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...*

**Économisez !**

**Achetez pour trois mois...**

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...



## La persévérance en marche

Les délais d'édition font en sorte qu'au moment d'écrire ces lignes, incapable de prédire l'avenir, je ne suis pas en mesure de vous parler de l'état des choses en matière de renouvellement de la convention. Je sais toutefois que notre grande démonstration de solidarité du 17 mai aura remis les pendules à l'heure de ceux qui croyaient nous avoir à l'usure.





Président Yves Francoeur

Les conflits sont des périodes difficiles qui sont suivis de période encore plus difficiles si on ne sait pas se tenir debout, ce qui est de toute évidence loin d'être notre cas. Mais ce conflit a ceci de différent qu'il prend place dans le contexte de la plus sérieuse crise au sein du SPVM depuis plus de vingt-cinq ans. Cette crise multifactorielle touche plusieurs cordes sensibles, tant pour les policiers et policières que pour le public. Car une crise de confiance sévit et redresser la barque, pour la direction et la mairie, ce n'est pas une option mais bien une nécessité. Les policiers et policières veulent une embellie, la Ville aussi nous l'espérons, et enfin, les citoyens et citoyennes en veulent également une. Tous et toutes souhaitent en outre qu'elle soit durable.

La Fraternité est certainement prête à faire sa part. Ce n'est toutefois pas un secret que pour ça, nous devons avoir la paix et que pour avoir la paix, nous devons avoir une convention conséquente.

On a tenté de nous dépeindre comme étant le problème. En réalité, nous avons été un élément de solution mis de côté. Car nous ne nous sommes pas cachés du fait que tant que vous êtes dehors, frustrés et avec le moral dans les talons, nous n'aiderions pas la direction à remettre le Service sur ses rails.

Avec une paix durable toutefois, les conditions seraient favorables et nous saurions aider le SPVM à se relever. Il ne s'agit aucunement de chantage mais bien d'une donnée politique de base aussi évidente qu'un nez au milieu du visage. On doit susciter l'adhésion de la Fraternité et de ses membres à la remise sur les rails du SPVM et ça ne se fait pas avec des vœux pieux.

Les policiers et policières de Montréal ont subi de grandes injustices au courant des dernières années. Nous savons qu'elles sont souvent mal comprises du public et que les mots *actuariel* et *inconstitutionnel* ne sont pas de gros vendeurs. Pas plus que l'expression *moyens de pression* ou *pantalons de camouflage* d'ailleurs. Par contre, sondage après sondage, moyens de pression ou pas, le taux de satisfaction envers le travail de policiers et policières se situe au-dessus de 70%. Nous sommes très critiqués à cause de la nature de notre travail, mais également très appréciés car, sans nous, tout le monde sait que la vie serait invivable.

Nous savons qu'un règlement négocié est toujours préférable et nous savons que c'est à l'avantage de tous. Mais un règlement négocié ne peut intervenir que dans un accord de volontés qui, lui, ne vient pas à n'importe quel prix. La Fraternité est prête pour la suite des choses, quelle qu'elle soit (nous ne savons d'ailleurs pas où nous serons quand vous lirez ces lignes).

Je m'en voudrais de terminer ce billet sans vous dire à quel point nous sommes fiers de vous et de notre solidarité. Peu de syndicat peuvent mobiliser les deux tiers de leurs membres pour une manifestation! Les filles et les gars, vous m'impressionnez! Et le titre de ce texte (*la persévérance en marche*, qui était également le thème du congrès de la structure syndicale), il me fait penser à vous!

Solidairement vôtre.



# Vos régimes d'assurance collective

Chaque année, avec l'aide de nos actuaires, nous analysons les coûts de nos divers régimes en fonction de certains facteurs comme l'inflation, le montant des prestations payées et l'évolution de leur utilisation par les membres et leurs personnes à charge.

Rappelons également qu'à la suite de la mise en place de notre partenariat avec SSQ en août 2012, la révision des cotisations prend maintenant effet le 1<sup>er</sup> août de chaque année, le cas échéant.

**LES HAUSSES QUI S'APPLIQUERONT À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017 SONT RÉSUMÉES DANS LE TABLEAU CI-APRÈS.**

RÉGIME	MEMBRES ACTIFS	MEMBRE RETRAITÉS
Maladie	6 %	6 %
Voyage (incluant l'annulation voyage)	18,5 %	18,5 %

## **RÉGIME DE SOINS DENTAIRES, ASSURANCE VIE ET DMA (DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT)**

Les cotisations pour ces régimes demeureront inchangées au 1<sup>er</sup> août 2017, donc un « GEL » sur les cotisations jusqu'au 31 juillet 2018.



Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Pascal Poirier

## A. Assurance maladie

### TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2016	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2017
Plan individuel	17,50 \$	18,99 \$
Plan familial	42,42 \$	45,41 \$
Plan couple ou monoparental	29,29 \$	31,49 \$

\* Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,41 \$ au 2017-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective.  
**Pour membres actifs seulement.**

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2016-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2016 / 2017

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	71,60 \$/rente 1 718 \$/an	62,12 \$/rente 1 491 \$/an	56,67 \$/rente 1 360 \$/an	48,29 \$/rente 1 159 \$/an	14,80 \$/rente 355 \$/an	33,95 \$/rente 815 \$/an
Couple ou monoparental	123,51 \$/rente 2 964 \$/an	107,21 \$/rente 2 573 \$/an	97,76 \$/rente 2 346 \$/an	83,29 \$/rente 1 999 \$/an	25,56 \$/rente 613 \$/an	62,82 \$/rente 1 508 \$/an
Familial	143,17 \$/rente 3 436 \$/an	124,22 \$/rente 2 981 \$/an	113,36 \$/rente 2 721 \$/an	96,57 \$/rente 2 318 \$/an	29,58 \$/rente 710 \$/an	67,88 \$/rente 1 629 \$/an

**Retraités de moins de 65 ans :** saviez-vous que pour diminuer le coût de vos primes, vous pouvez choisir votre plan d'assurance maladie en fonction de vos besoins? La franchise par prescription pourra varier entre 5, 10 et 15 \$. Il suffit de choisir l'option de plan qui répond le mieux à vos besoins.

N.B. Montants annuels arrondis 2016-08-01

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2017-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2017 / 2018

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	75,90 \$/rente 1 822 \$/an	65,84 \$/rente 1 580 \$/an	60,07 \$/rente 1 442 \$/an	51,20 \$/rente 1 229 \$/an	15,68 \$/rente 376 \$/an	35,99 \$/rente 864 \$/an
Couple ou monoparental	130,92 \$/rente 3 142 \$/an	113,64 \$/rente 2 727 \$/an	103,64 \$/rente 2 487 \$/an	88,29 \$/rente 2 119 \$/an	27,09 \$/rente 650 \$/an	66,60 \$/rente 1 598 \$/an
Familial	151,76\$/rente 3 642 \$/an	131,67 \$/rente 3 160 \$/an	120,15 \$/rente 2 884 \$/an	102,36 \$/rente 2 457 \$/an	31,35 \$/rente 752 \$/an	71,95 \$/rente 1 727 \$/an

N.B. Montants annuels arrondis 2017-08-01



### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2016-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2016/2017

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	23,44 \$/rente 563 \$/année	17,74 \$/rente 426 \$/année	12,30 \$/rente 295 \$/année	7,95 \$/rente 191 \$/année	14,80 \$/rente 355 \$/année	128,06 \$/rente 3 073 \$/année
Couple ou monoparental	43,36 \$/rente 1 041 \$/année	32,79 \$/rente 787 \$/année	22,74 \$/rente 546 \$/année	14,66 \$/rente 352 \$/année	27,34 \$/rente 656 \$/année	237,83 \$/rente 5 708 \$/année
Familial	46,87 \$/rente 1 125 \$/année	35,48 \$/rente 852 \$/année	24,58 \$/rente 590 \$/année	15,88 \$/rente 381 \$/année	29,58 \$/rente 710 \$/année	256,15 \$/rente 6 148 \$/année

N.B. Montants annuels arrondis 2016-08-01

### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2017-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2017/2018

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	24,85 \$/rente 596 \$/année	18,80 \$/rente 451 \$/année	13,04 \$/rente 313 \$/année	8,43 \$/rente 202 \$/année	15,68 \$/rente 376 \$/année	135,74 \$/rente 3 258 \$/année
Couple ou monoparental	45,95 \$/rente 1 103 \$/année	34,76 \$/rente 834 \$/année	24,10 \$/rente 578 \$/année	15,55 \$/rente 373 \$/année	28,99 \$/rente 696 \$/année	252,10 \$/rente 6 050 \$/année
Familial	49,68 \$/rente 1 192 \$/année	37,61 \$/rente 903 \$/année	26,05 \$/rente 625 \$/année	16,83 \$/rente 404 \$/année	31,35 \$/rente 752 \$/année	271,51 \$/rente 6 516 \$/année

N.B. Montants annuels arrondis 2017-08-01

## B. Assurance voyage

### TARIFS - ASSURANCE VOYAGE (maladie hors Québec)

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	<b>1,07 \$</b>	<b>1,27 \$</b>
Plan familial	<b>2,10 \$</b>	<b>2,49 \$</b>
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	<b>4,00 \$</b>	<b>4,74 \$</b>
Plan familial	<b>7,99 \$</b>	<b>9,47 \$</b>

### TARIFS - ANNULATION VOYAGE

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	<b>0,09 \$</b>	<b>0,10 \$</b>
Plan familial	<b>0,21 \$</b>	<b>0,25 \$</b>
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	<b>0,85 \$</b>	<b>1,01 \$</b>
Plan familial	<b>1,70 \$</b>	<b>2,01 \$</b>

## C. Assurance-vie

### TARIFS – ASSURANCE VIE

ACTIFS	PRIME 2016-08-01		PRIME 2017-08-01	
	Hebdomadaire	Annuelle	Hebdomadaire	Annuelle
Base 20 000 \$	1,76 \$	92 \$	1,76 \$	92 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	0,57 \$	30 \$	0,57 \$	30 \$
Supplémentaire (adhérent)	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL
Supplémentaire (conjoint)	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL

RETRAITÉS	PRIME 2016-08-01		PRIME 2017-08-01	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
Retraité de moins de 65 ans				
Base 20 000 \$	13,40 \$	322 \$	13,40 \$	322 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	1,28 \$	31 \$	1,28 \$	31 \$
Supplémentaire (adhérent)	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL
Supplémentaire (conjoint)	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL
Retraité de 65 ans et plus				
Base 10 000 \$	6,70 \$	161 \$	6,70 \$	161 \$
Base familiale 5 000 \$ / 2 000 \$ 2 000 \$ / 1 000 \$	0,69 \$	17 \$	0,69 \$	17 \$

#### Additionnelle (par tranche de 10 000 \$)\* (adhérent)

65 à 74 ans	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL
75 ans et plus	+ 4 %	+ 4 %	GEL	GEL

\*Possibilité maximale d'une tranche additionnelle de 10 000 \$ sans preuve médicale, plus 8 tranches additionnelles de 10 000 \$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 100 000 \$.

**Note :** si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit des tranches supplémentaires d'assurance-vie, elle pourra les conserver jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans. Les augmentations pour assurance vie supplémentaire et additionnelle sont en pourcentage parce qu'elles sont en fonction de la table d'âge et du facteur fumeur ou non-fumeur.

**Les montants des primes annuelles ont été arrondis.**



### D. Soins dentaires

#### TARIFS - SOINS DENTAIRES

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	2,65 \$	2,65 \$
Couple/Monoparental	12,67 \$	12,67 \$
Plan familial	21,89 \$	21,89 \$

RETRAITÉS	Taux par rente	
	2016-08-01	2017-08-01
Plan individuel	21,78 \$	21,78 \$
Couple/Monoparental	43,50 \$	43,50 \$
Plan familial	63,50 \$	63,50 \$

\*Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,41 \$ au 2017-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective.

Pour membres actifs seulement.

### Soins dentaires : individuel, couple / monoparental ou familial ?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient tous les trois ans. La prochaine de ces périodes sera à l'été 2017 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017.

**Prenez toutefois note** qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

**Veillez également noter** que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec le régime de soins dentaires de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance dentaire gouvernemental, et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement.

- > **N'oubliez pas** qu'il est de votre responsabilité de nous faire part de tout changement sur les points suivants, à savoir :
  - changement d'adresse
  - changement de statut civil
  - naissance
  - couple policier et policière de la Ville de Montréal, vous permettant ainsi de bénéficier d'une prime réduite

- > **Il est important** de nous faire connaître votre adresse courriel personnelle, si ce n'est déjà fait, puisque les relevés de prestation d'assurance sont maintenant transmis électroniquement aux membres actifs et retraités.

## **Assurance décès, mutilation, accident (DMA)**

Bonne nouvelle! Les primes sont gelées pour la prochaine année.

### **NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE DMA**

Dans le cas d'une réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours de la date de l'accident à l'assureur et une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours de la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que la Fraternité puisse faire les démarches qui s'imposent auprès de l'assureur.

## **Important**

2017 est l'année de renouvellement de nos contrats d'assurance et c'est le moment d'en profiter pour inscrire enfant(s) et conjoint au régime d'assurance dentaire.

**Membres actifs :** vous devez passer à nos bureaux pour procéder à la modification. Vous avez tout le mois d'août pour procéder.

**Membres retraités :** c'est le moment de faire le choix de votre option d'assurance maladie ainsi que le choix de conserver ou non votre assurance dentaire. Vous devez nous faire parvenir le ou les coupons détachables reçus avec une lettre informative à la mi-juin et vous avez jusqu'au 7 juillet 2017 pour nous faire part de vos choix.

## Facebook et vie privée

**Au mois de mai 2017, le réseau social Facebook comptait environ deux milliards d'utilisateurs. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que les avocats sont consultés régulièrement afin d'expliquer les tenants et aboutissants qui découlent de l'utilisation de ce réseau social.**



Il n'est pas rare que les salariés qui sont confrontés par leurs employeurs avec des commentaires qu'ils ont tenus sur Facebook invoquent qu'ils relèvent de leur vie privée.

Or, le droit à la vie privée n'est pas absolu. Selon les circonstances, il varie en fonction de ce que les tribunaux appellent l'expectative raisonnable de vie privée. Les critères qui définissent l'expectative raisonnable sont les suivants : le contrôle et l'accès à l'élément visé ; la nature de la communication ; la propriété de l'objet ; la nature de la personne visée par la communication et l'attente subjective et le caractère

raisonnable. Dans les faits, il est désormais généralement reconnu par les tribunaux que les salariés ont très peu d'expectatives raisonnables de vie privée en ce qui a trait à leurs commentaires sur des pages Facebook. Certains décideurs laissent voguer qu'un nombre limité d'amis ou des restrictions empêchant l'accès aux commentaires par le public seraient susceptibles d'influencer leurs décisions. Une preuve obtenue par Facebook a aussi été déclarée inadmissible puisque le représentant d'un employeur avait utilisé une manœuvre frauduleuse en créant un faux profil<sup>1</sup>.



M<sup>e</sup> Julien David Hobson, Roy Bélanger avocats

Chose certaine, les obligations de loyauté et de civilité inhérentes à tout contrat de travail s'appliquent en tout temps. Un employeur peut discipliner un salarié pour des commentaires tenus sur Facebook. La jurisprudence regorge d'exemples qui font réfléchir.

Une salariée a vu la reconnaissance de sa lésion professionnelle renversée lorsque son employeur a produit des photos Facebook démontrant qu'elle avait des positions incompatibles aux douleurs qu'elle alléguait alors qu'elle était en arrêt de travail<sup>2</sup>.

Un arbitre a imposé une suspension de quatre mois à un salarié qui avait partagé sur Facebook une photo modifiée et truquée de lui torse nu avec une bière accompagné de deux cadres dans le lobby de l'établissement de son employeur. Les deux cadres étaient facilement reconnaissables malgré qu'ils avaient les yeux cachés de lignes noires<sup>3</sup>.

Un arbitre de différend chargé de régler un conflit entre le gouvernement conservateur et le syndicat des postiers au sujet d'offres finales a été récusé par la Cour fédérale puisque, entre autres, il était « ami » Facebook avec les ministres conservateurs responsables de sa nomination et de Postes-Canada<sup>4</sup>.

Une salariée avec 31 années d'ancienneté a été congédiée étant donné qu'elle s'était moquée à une trentaine de reprises sur une période d'un mois de son employeur et de ses superviseurs. La salariée croyait ses commentaires privés, mais l'arbitre considère qu'ils sont disproportionnés et qu'elle demeure responsable de ceux-ci. La salariée n'avait que 52 « amis » Facebook<sup>5</sup>.

Malgré la longue durée du conflit de travail actuel et les frustrations quotidiennes que vous pouvez vivre en tant que policiers et policières, sachez que vos pages Facebook, celles de vos « amis » ou groupes, ne sont pas de bons échappatoires pour ventiler vos états d'âme et ne sont pas à l'abri du pouvoir disciplinaire de votre employeur.

<sup>1</sup> 2012 QCCLP 7666

<sup>2</sup> 2009 QCCLP 7139

<sup>3</sup> 2014 Canlii 56312 (QC SAT)

<sup>4</sup> 2012 CF 975

<sup>5</sup> *Canada Post Corp. v. Canadian Union of Postal Workers*, CUPW 730-07-01912, Arb. Ponak)



## Association athlétique et sportive

*Sylvain Bois, président*

**2016-2017**

# Ligue de hockey de la Fraternité

*Une saison de hockey demande beaucoup de préparation et d'ajustements. Pour la présente saison, je devais compter sur l'aide de 5 capitaines d'exception : Pascal Legault et Samuel Drouin des Hawks, Julien Marchand des Canadiens, Marc-André Lavoie des Bruins et, finalement, Yves Desjardins des Kings.*

*Après plus de 20 ans dans la ligue de la Fraternité, Yves Desjardins se retire pour laisser la place aux jeunes. Yves est un capitaine formidable : il aime la compétition et garde toujours l'esprit d'équipe et de fairplay. Capitaine Yves, tu vas nous manquer dans la ligue ! Merci de ton aide pour avoir facilité le bon fonctionnement de la meilleure ligue de hockey des policiers !*

*La saison régulière de hockey de la Fraternité s'est terminée le 30 mars dernier et après 48 parties chaudement disputées, ce sont les Hawks qui, avec une saison incroyable, ont terminé en première position du classement général !*

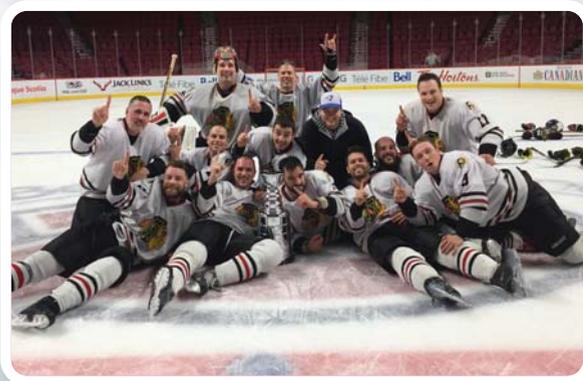
## FINALE AU CENTRE BELL

Encore une fois, nos joueurs de la ligue Sportsfrat ont pu disputer les finales *consolations* et *grandes finales* sur la glace du Centre Bell. La partie ultime opposait cette année les Hawks (champion de la saison régulière) aux Canadiens (ayant terminé en deuxième position en série).

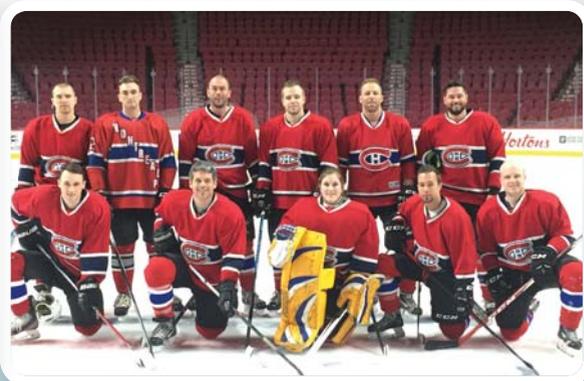
Les champions de la coupe Sportsfrat de la saison 2016-2017 sont les Hawks. Ils ont gagné la partie finale par la marque de 6 à 4.

### Classement final de la saison régulière :

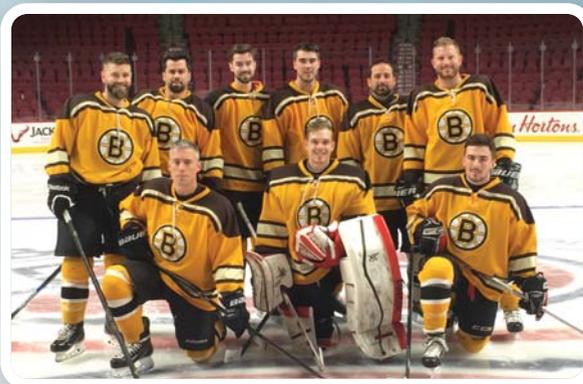
- |                 |           |
|-----------------|-----------|
| 1 <sup>er</sup> | Hawks     |
| 2 <sup>e</sup>  | Canadiens |
| 3 <sup>e</sup>  | Kings     |
| 4 <sup>e</sup>  | Bruins    |



Hawks : capitaines Samuel Drouin et Pascal Legault



Canadiens : capitaine Julien Marchand



Bruins : capitaine Marc-André Lavoie



Kings : capitaine Yves Desjardins

J'aimerais remercier tous les joueurs ayant participé à cette merveilleuse saison. Vous avez tous contribué à la réussite d'une autre excellente saison. J'aimerais également remercier les joueurs réservistes pour leur disponibilité et leur respect des règlements.

## La ligue de hockey Sportsfrat

La ligue de hockey Sportsfrat regroupe plusieurs équipes, du lundi au vendredi à l'aréna St-Michel. Si vous voulez vous joindre à nous, il y a du hockey en avant-midi, du lundi au vendredi. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'Association athlétique et sportive de la FPPM.

Inscription en ligne: [www.sportsfrat.ca](http://www.sportsfrat.ca)

J'aimerais remercier les responsables de chacune des journées de hockey sur la glace 2 à l'aréna St-Michel. Merci à nos organisateurs des ligues du lundi et vendredi, Sylvain Cyr et Pierre Bélisle, de la ligue du mardi, Éric Boivin, de la ligue du mercredi, Nicolas Rousseau, et de celle du jeudi, Christian Pezzulo.



### Ligue de hockey de la Fraternité

Les inscriptions obligatoires pour tous les joueurs sont maintenant en ligne pour la prochaine saison de hockey. Je vous demande de ne pas attendre à la dernière minute pour vous inscrire.

Il y aura pour la prochaine saison beaucoup de changements dans la formation des équipes.



### WPF&G Los Angeles 2017

Plusieurs de vos confrères seront à Los Angeles du 6 au 16 août pour représenter leur Association athlétique et sportive de la FPPM.

Bonne chance à tous!



### À venir

Tournoi de soccer fin novembre, début décembre. Ouvert à tous les policiers et policières.

Information à suivre



# Tournoi de basketball Joe Macdonald

Du 5 au 7 mai dernier, se tenait le tournoi de basketball Joe Macdonald en l'honneur d'un policier ontarien décédé en service.

Neuf équipes de policiers se sont présentées, en provenance de Peel, Toronto, Niagara Falls, York, Ottawa, Correctionnel Service MCSCS, OC Transpo, Sudbury et Montréal.

Notre équipe de Montréal nous a encore très bien représentés. Elle s'est inclinée en prolongation de la demi-finale. Une défaite crève-cœur pour notre équipe qui est en progression constante.



La finale opposait les équipes de Niagara Falls de Peel Ontario. Niagara Falls a gagné cette partie explosive par la marque de 55 à 54.



Gagnant du tournoi Joe Macdonald et le représentant de la Caisse Desjardins des policiers et policières, Marc Bédard ainsi que Michel Sauvageau et le capitaine de l'équipe championne de Niagara Falls.

Un merci particulier à Michel Sauvageau, capitaine de l'équipe de l'Association athlétique et sportive de la FPPM pour son dévouement et son initiative pour l'organisation du tournoi.

Merci à la Caisse des policiers et policières pour leur implication auprès de l'Association athlétique et sportive de la FPPM



Merci à tous les participants et bénévoles. Bonne continuité dans la réussite de cet événement pour une bonne cause.

Merci et bon été à tous !  
Sylvain Bois, président



**RISTOURNE INDIVIDUELLE** 600 000 \$

**RISTOURNES COLLECTIVES** Fonds d'aide au développement du milieu 200 000 \$

**RETOURS AUX MEMBRES SUR L'EXERCICE 2016** + de 1 400 000 \$

**INCLUANT**

- les avantages exclusifs de l'offre de services Appartenance
- les avantages membre Desjardins

Le dépôt de votre ristourne a été effectué dans la semaine du 22 mai dernier !

## COMPOSITION DES CONSEILS 2017

### Conseil d'administration

Président	DESROCHERS, Mario
1er vice-président	CARDINAL, Patrice
2e vice-président	DEXTRADEUR, Jacques
Secrétaire	LEMAY, François
Dirigeant	AUDET, Louis
Dirigeant	BÉLISLE, Carl
Dirigeant	BISSONNETTE, Stacy
Dirigeant	HARVEY, Serge
Dirigeant	LAROCHE, Stéphane
Dirigeant	PETTIGREW, Bernard

Dirigeant	PROULX, Marc-André
Dirigeant	ROSE, Clément
Dirigeante	SIROIS, Karyne
Dirigeant	ST-JEAN, Robert
Dirigeante stagiaire	BÉLANGER, Katerine
Dirigeant stagiaire	BOILY-MARTINEAU, Francis

### Conseil de surveillance

Président	LEFRANCOIS, Guy
Secrétaire	CHAGNON, Claude
Conseiller	BOURQUE, André

## NOS DIRIGEANTS – VOS REPRÉSENTANTS DE MONTRÉAL – CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mario Desrochers  
président



Jacques Dextradeur  
2<sup>e</sup> vice-président



Louis Audet  
dirigeant



Stacy Bissonnette  
dirigeant



Bernard Pettigrew  
dirigeant



Clément Rose  
dirigeant



Robert St-Jean  
dirigeant

### Jeune dirigeante



Katerine Bélanger  
dirigeante stagiaire

### Conseil de surveillance



Guy LeFrançois  
président



André Bourque  
conseiller

**TOUJOURS À L'ÉCOUTE  
DE VOS COMMENTAIRES  
ET SUGGESTIONS!**



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

# ENGAGÉE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

## Activités de la Course au flambeau des agents de la paix



### DÉFI DE L'OURS POLAIRE : 42 ÉQUIPES RELÈVENT LE DÉFI

Le 18 février dernier, près de 170 participants regroupés en 42 équipes ont fait le grand saut au Club de Canoë de Lachine, malgré la température de l'eau à 1,5 degré Celsius. Leur courage a permis à la Course au flambeau des agents de la paix d'amasser plus de 45 000 \$ au bénéfice d'Olympiques spéciaux Québec. À titre de partenaire provincial de la CAF, votre caisse offrait une boisson chaude pour réchauffer les participants après leur épreuve.



### PLUS DE 600 COUREURS ONT PARTICIPÉ AU RELAIS DE LA FLAMME AU PROFIT D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX QUÉBEC

Le 18 mai dernier, 12 courses amicales de 5 km avaient lieu simultanément aux quatre coins de la province. L'événement bénéfique connu sous le nom du Relais de la flamme aura permis d'amasser plus de 15 000 \$. Votre caisse a assuré une représentation sur la majorité des parcours afin de soutenir l'organisation et d'encourager la participation policière. Bravo à tous les participants et merci de votre engagement !

## Manifestation du 17 mai 2017 : PARTENAIRE DE TOUS VOS INSTANTS



## SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

### Un partenariat à votre avantage !

En collaboration avec l'Association de Bienfaisance et de Retraite des policiers et policières de Montréal (ABR), votre Caisse diffuse les portions financière, testamentaire et mandataire des sessions de préparation à la retraite.

### Une expertise unique reconnue !

Avec ses 70 années d'expérience au service des policiers et policières, votre Caisse est la seule institution financière à connaître les réalités financières et professionnelles, les conditions de travail et les fonds de pension des policiers et policières.



Desjardins



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com) pour mieux vous informer!

### SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone : 514 VIP-1004 (847)  
sans frais : 1 877-VIP-1004 (847)  
télécopieur : 514 487-1004

### CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec – Montréal  
Québec  
Centre de services conseil ENPQ  
Outaouais

## Fin de saison en beauté

Ayant eu une période des Fêtes chargée en émotions, le printemps s'est avéré occupé dû à plusieurs funérailles de policiers dont l'ex-président de l'ABR, M. Claude Legault. Malgré cela, notre directeur musical s'est mis en mode préparation pour notre concert biennal d'avril 2018. De nouvelles pièces ont été préparées et harmonisées par nos professionnels Rolland et Denyse et sauront sûrement égayer notre public prochainement! À nous de bien pratiquer!



*Le C.A. de la Symphonie vocale se prépare à recevoir ses choristes ainsi que les invités qui s'y rajoutent pour le Week-end Reconnaissance 2017*

Le 6 mai à 14 h, nous avons accompagné en chansons les enfants de policiers et policières lors de Confirmations et Premières communions, à l'église Saint-Pierre-Claver de Montréal. Cet événement annuel est toujours très apprécié des parents et leurs familles.

Aussi, le 18 mai a signifié la fin d'une autre saison remarquable pour votre Symphonie vocale. Le tout s'est terminé par un dîner-concert dans le cadre de la **Journée mondiale contre la violence faite aux aînés** qui s'est tenu au Centre Hellénique de Montréal, dans le PDQ-26. Cette fête fut organisée de mains de maître par

l'agente sociocommunautaire Elizabeth Kraska et son équipe. Pour Elizabeth, il était hors de question que ce dîner soit présenté sans la présence de la Symphonie vocale et nous en sommes honorés. Merci madame Kraska!

À compter du 19 mai, votre Symphonie vocale est en vacances jusqu'à la fête du Travail en septembre, sauf pour les funérailles. Le retour en septembre s'annonce intéressant, comme toujours. Déjà, plusieurs résidences ou associations ont réservé leur date respective pour une prestation de la chorale!



Yvan Côté, président

## Habits au goût du jour

La Symphonie vocale est très consciente de la chance qu'elle a d'appartenir à un groupe tel que le nôtre. Nos habits actuels remontant à 2006, la Fraternité, l'ABR et la Caisse se sont jointes pour rafraîchir notre garde-robe. À l'ouverture de la prochaine saison, en septembre 2017, les choristes seront munis de nouveaux complets de qualité, nouvelles chemises et nouvelles boucles de gala. Le plus gros changement s'effectue auprès de nos femmes-choristes qui porteront un ensemble fait sur mesure par une couturière, avec un beau chemisier. Fini le temps des habits avec chemise-cravate pour nos dames. Nous porterons fièrement nos nouveaux appareils et continuerons à bien représenter nos policiers et policières. MERCI BEAUCOUP à nos associations.

## Activités estivales

Notre Week-end Reconnaissance 2017 se déroulera du 30 juin au 2 juillet à l'Hôtel Castel & Spa Confort de Granby. Cet événement a pour but de remercier tous les choristes (et conjoints) de leur implication dans l'année, aux sorties de la Symphonie pour des funérailles, concerts et cérémonies officielles. Grâce au soutien financier de nos associations, il nous est permis de recevoir notre monde pour tout un week-end. D'ailleurs, chaque année nous avons le plaisir d'avoir avec nous des représentants de chacune de nos associations. Cette année, lors du brunch du dimanche matin, nous soulignerons plus particulièrement les 60 ans de Jean-Denis Granger, comme choriste avec la Symphonie vocale.

Nous souhaitons à tous et toutes une très joyeuse saison estivale et n'oubliez pas que votre Symphonie aimerait agrandir ses rangs avec de nouveaux choristes. Si le cœur vous en dit, que vous aimez chanter et que vous aimez rendre des gens heureux, joignez-vous à nous en septembre! Vous êtes bienvenus!

### SPÉCIAL 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MONTRÉAL (EXPO 67)

#### Saviez-vous que...

**LE 4 JANVIER 1967**, le Service de police de Montréal émettait la directive spéciale 67-S-1 afin d'informer son personnel de la refonte de la carte policière, indiquant du même coup la fermeture du Poste 2 (Centre-ville sud et est) qui était alors entouré des Poste 1 (Vieux-Montréal), Poste 4 (devenu 33 et ensuite une partie des PDQ 21 et 22) et le Poste 6 (devenu 52 et ensuite PDQ 23).



On y note aussi que la motorisation du Service et l'expansion des facilités de radiocommunications a fait en sorte qu'en janvier 1967 la flotte automobile regroupait 700 véhicules, dont 90 % d'entre eux étaient équipés de radios, comparativement à 350 en 1957, alors que la plus grande partie du travail policier se faisait à pied par les factionnaires.



**LE 11 JANVIER 1967**, le SPM émettait la directive spéciale 67-S-2 «Plaques d'immatriculation 1967».

À cette époque, les véhicules automobiles et camions étaient dotés de deux plaques, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière. Pour souligner l'Exposition universelle de Montréal, le gouvernement provincial avait autorisé que les plaques d'immatriculation 1967 arborent les inscriptions suivantes :

- > **en haut de la plaque**, centré et en lettres majuscules, « **MONTRÉAL** » ; **au centre de la plaque**, « **EXPO 67** » en gros caractère avec une fleur de lys à sa gauche ; **au bas de la plaque**, l'année, le numéro de l'immatriculation et, à sa droite, QUÉ. La plaque était blanche avec les lettres et chiffres surélevés en rouges.



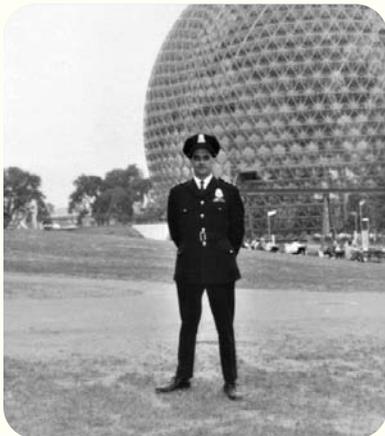


Société du Musée de la police  
de l'île de Montréal  
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

Afin de préparer ses effectifs opérationnels pour la tenue de l'Expo 67, le Service émettait la directive spéciale 67-S-8 concernant les « **Immunités et privilèges** » de certains représentants d'états étrangers afin de guider les policiers lors d'interventions de nature criminelle ou autre.



Voici un **rappel des effectifs assignés au Poste de l'Expo 67** qui couvrait alors quatre zones : l'île Ste-Hélène, l'île Notre-Dame, la Cité du Havre et la Ronde.

1	inspecteur (M. A. Rousseau)
2	capitaines
4	lieutenants
14	sergents
1	sergent de cavalerie
104	constables (agents)
8	cavaliers
1	lieutenant-détective
8	sergents-détectives
8	agents enquêteurs

Le personnel **policier du SPM** travaillant en uniforme sur le site de l'Expo 67 portait **le nouveau képi rond** monté de l'insigne de képi avec matricule, tandis que les patrouilleurs affectés à l'île de Montréal portaient encore le képi à pointes monté de l'insigne.

Pour leur part, le personnel patrouilleur de la Police de la ville de Dorval, qui portait habituellement un **uniforme kaki**, devait aussi porter, pour la période de l'Expo 67, un **casque de type « safari »**.

Durant la période de l'Expo 67, le Service pouvait compter sur une **banque de 40 policiers par relève** pouvant être affectés à une ou **des tâches protocolaires ou d'apparat** telles que la visite d'un chef d'état, une réception protocolaire ou une cérémonie quelconque.



Une procédure spéciale émise à cet effet mentionnait qu'il devait y avoir, en tout temps, un minimum de 30 policiers en devoir pouvant être appelés à ce type de fonction. Une fois l'événement terminé, ils devaient reprendre leur service à leur poste d'attache, jusqu'à la fin de leur quart de travail.

On pouvait aussi faire appel à dix autres policiers travaillant sur la prochaine relève ou sur la première relève. Ces policiers étaient alors rémunérés en temps supplémentaire.

**C'EST EN JUILLET 1967** que le SPM annonçait, par le biais de la procédure spéciale 67-S-35, la restructuration de la « Section Aide à la Jeunesse » et la création d'unités préventives décentralisées au niveau des postes. Leur tâche principale était de travailler auprès des jeunes. Ceux-ci et celles-ci devaient porter l'uniforme contrairement aux autres policiers et policières demeurant à la



« Section Aide à la Jeunesse » centralisée, voués aux enquêtes, en tenue de ville et utilisant des autos banalisées lors de déplacements.

**EN 1966**, en prévision de la venue de l'Expo 67, le directeur du Service de police de Montréal,



M. Jean-Paul Gilbert, est parti en guerre contre les clubs de nuit mal famés faisant fi du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture. Aussi, il

oblige les propriétaires de certains clubs et cabarets à éclairer davantage leur établissement suite à de nombreuses plaintes de vols à la tire ou autres types de crimes.

**EN AVRIL 1967**, un peu avant l'inauguration de l'Expo 67, la Régie des alcools du Québec procède à une série d'audiences afin de juger de la pertinence de renouveler certains permis de boisson d'endroits licenciés problématiques.

Le président de la Régie, le juge Lacoste, en profite pour mettre en garde les propriétaires fautifs de bien aviser le personnel responsable de leur établissement, que suite à une plainte fondée, la RAQ utiliserait son pouvoir pour suspendre le ou les permis de l'établissement visé, pour une période qu'elle jugerait adéquate.

On dénonce aussi la conduite de certains chauffeurs de taxi qui servent de rabatteurs pour certains de ces débits de boisson.

**Quelques jours avant l'ouverture de l'Expo 67, l'escouade de la Moralité démantelait un vaste réseau de prostitution** comprenant une centaine de prostituées. L'organisation était divisée en cinq districts couvrant l'ensemble de l'île de Montréal et fonctionnant sur appels téléphoniques. À l'époque, il s'agissait du plus gros réseau organisé jamais mis à jour au Québec!

*Sources de références:*  
Pierre de Champlain, Pages 155 et 156

### Salaire comparatif d'un policier 1<sup>re</sup> classe en janvier 1967:

Saint-Michel	6 400 \$
Anjou et Saint-Léonard	6 500 \$
LaSalle et Verdun	6 800 \$
Montréal et Pointe-Claire	7 000 \$
Montréal-Nord	7 100 \$
Vancouver	7 296 \$

(salaire le plus élevé au Canada)

*Sources de références:*  
Article de P. De Larochelière, ex-directeur de la Fraternité des policiers de Montréal, Revue des agents de police - Septembre 1967, page 17.



Société du Musée de la police  
de l'île de Montréal  
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

## Nouvelles de votre musée

### À VENIR EN 2018

Dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'escouade de motos du SPM, nous sommes à préparer un montage ainsi que diverses activités dédiées.

### APPEL À TOUS

Le musée est toujours à la recherche de bénévoles pour occuper des fonctions de support et de soutien dans les domaines suivants:

- > recherche (documents, livres, archives et photos) et identification des pièces;
- > archivage (identification, préservation et entreposage);
- > informatique (saisie des données - photos et recherches);
- > gestion et entretien des véhicules (autos et motos), leurs déplacements, exposition, etc.;
- > contrôle des ventes d'objets promotionnels (gestion - inventaire);
- > aide au montage;
- > guide lors de visites individuelles ou en groupe;
- > entretien général et manutention.



Votre musée est ouvert pour des visites tous les mardis entre 9 h et 13 h ainsi que les jeudis de 9 h à midi.

Pour prendre un rendez-vous, veuillez nous contacter soit par courriel ou par téléphone :

Courriel:  
musee.police@spvm.qc.ca

Téléphone : 514-280-2043

Veuillez laisser un message sur le répondeur et un bénévole vous contactera aussitôt que possible.

J'en profite pour remercier nos partenaires :

- > L'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal
- > La Caisse Desjardins des policiers et policières
- > La Fraternité des policiers et policières de Montréal
- > Le Service de police de la Ville de Montréal

Ainsi que :

- > L'Association des policiers et policières retraités de Montréal
- > L'Association professionnelle des officiers de direction

### À la prochaine et bon été à toutes et à tous ! 10-08

#### CONCEPTION ET TEXTE :

**Recherche, conception et texte :**  
Jean-Marc De Nobile  
Responsable des communications

**Avec la précieuse collaboration de :**  
Gilles Landriault, Directeur de l'imagerie, Louise Côté, Conservatrice

## De vive mémoire



**Amiot, Michel**  
Sergent-détective  
Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 18 novembre 1993  
Décédé le 1er mars 2017  
à l'âge de 71 ans



**Brunet, Fernand**  
Agent  
Embauché le 16 mars 1953  
Retraité le 16 avril 1978  
Décédé le 24 avril 2017  
à l'âge de 88 ans



**Chevrette, Georges**  
Agent  
Embauché le 25 mai 1955  
Retraité le 16 septembre 1986  
Décédé le 14 mars 2017  
à l'âge de 89 ans



**Gauthier, Gilles**  
Agent  
Embauché le 12 avril 1967  
Retraité le 16 juin 1998  
Décédé le 28 mars 2017  
à l'âge de 72 ans



**Archambault, Michel**  
Sergent-détective  
Embauché le 27 décembre 1966  
Retraité le 12 décembre 1998  
Décédé le 22 mars 2017  
à l'âge de 70 ans



**Campeau, Bernard**  
Agent  
Embauché le 17 novembre 1952  
Retraité le 20 janvier 1985  
Décédé le 4 février 2017  
à l'âge de 84 ans



**Côté, Rosaire**  
Sergent-détective  
Embauché le 20 janvier 1958  
Retraité le 20 mai 1983  
Décédé le 30 mai 2017  
à l'âge de 80 ans



**Gauthier, Marcel**  
Sergent  
Embauché le 20 mars 1961  
Retraité le 19 juin 1998  
Décédé le 22 avril 2017  
à l'âge de 77 ans



**Audet, Bertrand**  
Agent  
Embauché le 5 avril 1954  
Retraité le 3 mars 1985  
Décédé le 21 mars 2017  
à l'âge de 89 ans



**Cardinal, Michel**  
Agent  
Embauché le 26 février 1973  
Retraité le 7 janvier 2004  
Décédé le 27 mai 2017  
à l'âge de 65 ans



**Desjardins, Guy**  
Lieutenant-détective  
Embauché le 28 novembre 1958  
Retraité le 7 janvier 1988  
Décédé le 23 février 2017  
à l'âge de 83 ans



**Gervais, Michel**  
Agent  
Embauché le 21 février 1967  
Retraité le 7 mars 1985  
Décédé le 29 janvier 2017  
à l'âge de 79 ans



**Barron, Donald**  
Sergent-détective  
Embauché le 30 juin 1969  
Retraité le 3 décembre 1999  
Décédé le 15 avril 2017  
à l'âge de 71 ans



**Chalifoux, André**  
Agent  
Embauché le 10 janvier 1955  
Retraité le 2 février 1985  
Décédé le 10 mars 2017  
à l'âge de 84 ans



**Desjardins-Auclair, Benoit**  
Sergent-détective  
Embauché le 2 décembre 1996  
Décédé le 25 mai 2017  
à l'âge de 46 ans



**Grand'Maison, Raymond**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 12 juin 1988  
Décédé le 14 décembre 2016  
à l'âge de 79 ans



**Bourgie, Raymond**  
Agent  
Embauché le 21 avril 1958  
Retraité le 2 juin 1988  
Décédé le 12 mars 2017  
à l'âge de 85 ans



**Charron, Gérald**  
Agent  
Embauché le 4 mars 1957  
Retraité le 22 octobre 1988  
Décédé le 25 avril 2017  
à l'âge de 82 ans



**Famelart, Jean**  
Sergent  
Embauché le 8 septembre 1953  
Retraité le 10 mars 1984  
Décédé le 1er mai 2017  
à l'âge de 84 ans



**Hébert, Michel**  
Agent  
Embauché le 1er février 1974  
Retraité le 4 février 1999  
Décédé le 17 mars 2017  
à l'âge de 67 ans



**Lamarche, Gilles**  
Agent  
Embauché le 16 octobre 1967  
Retraité le 1er juin 1999  
Décédé le 16 février 2017  
à l'âge de 70 ans



**Marcotte, Jean-Paul**  
Capitaine  
Embauché le 28 janvier 1952  
Retraité le 30 janvier 1983  
Décédé le 9 mai 2017  
à l'âge de 85 ans



**Renaud, Ernest**  
Agent  
Embauché le 29 mai 1967  
Retraité le 3 juin 1993  
Décédé le 14 mars 2017  
à l'âge de 75 ans



**Vaillancourt, Aimé**  
Agent  
Embauché le 12 juillet 1954  
Retraité le 3 février 1985  
Décédé le 26 février 2017  
à l'âge de 82 ans



**Lavallée, Jean-Louis**  
Officier de direction  
Embauché le 17 juillet 1950  
Retraité le 20 septembre 1981  
Décédé le 4 février 2017  
à l'âge de 87 ans



**Marois, Paul**  
Sergent-détective  
Embauché le 12 mai 1969  
Retraité le 4 avril 2000  
Décédé le 15 octobre 2016  
à l'âge de 71 ans



**Sauvageau, Gilles**  
Agent  
Embauché le 18 mai 1964  
Retraité le 2 juillet 1995  
Décédé le 25 mai 2017  
à l'âge de 73 ans



**Vatrano, Frank Jr.**  
Agent  
Embauché le 17 avril 1989  
Retraité le 4 août 2016  
Décédé le 12 mai 2017  
à l'âge de 50 ans



**Lefebvre, Jean-Marc**  
Sergent  
Embauché le 23 décembre 1963  
Retraité le 10 mai 1997  
Décédé le 15 février 2017  
à l'âge de 72 ans



**Ouellet, Réal**  
Agent  
Embauché le 10 janvier 1955  
Retraité le 23 janvier 1984  
Décédé le 8 février 2017  
à l'âge de 86 ans



**Taillon, Louis**  
Agent  
Embauché le 1er octobre 1956  
Retraité le 4 juin 1983  
Décédé le 20 mars 2017  
à l'âge de 80 ans



**Legault, Claude**  
Président de l'ABRPPVM  
Embauché le 12 mai 1958  
Retraité le 1er novembre 1980  
Décédé le 2 avril 2017  
à l'âge de 78 ans



**Ouellette, Jérôme**  
Agent  
Embauché le 19 novembre 1959  
Retraité le 19 novembre 1987  
Décédé le 28 février 2017  
à l'âge de 86 ans



**Tremblay, Paul-Emile**  
Agent  
Embauché le 11 juin 1956  
Retraité le 13 février 1984  
Décédé le 11 mai 2017  
à l'âge de 84 ans



**Major, Raymond**  
Agent  
Embauché le 20 mars 1961  
Retraité le 2 octobre 1992  
Décédé le 31 mai 2017  
à l'âge de 76 ans



**Patterson, Patrick**  
Agent  
Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 14 décembre 1993  
Décédé le 6 avril 2017  
à l'âge de 72 ans



**Turcot, Robert**  
Lieutenant-détective  
Embauché le 21 août 1951  
Retraité le 17 septembre 1989  
Décédé le 11 février 2017  
à l'âge de 89 ans



# LE CLUB

## DE CHASSE ET PÊCHE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

**60  
ans!**

Pour une fête ou un départ  
à la retraite, offrez une  
carte de membre valide  
pour toute la saison !

**PROMOTION DU 60<sup>e</sup>**

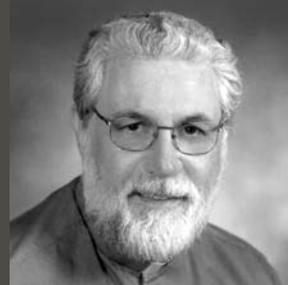
**2 JOURS GRATUITS**

à tous les policiers  
jamais venus au Club !

Pour réserver, téléphonez  
du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h  
au 1 819 523-4016 et laissez un message.  
Nous communiquerons avec vous !  
[ccpppm@hotmail.com](mailto:ccpppm@hotmail.com)

**Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau !**

Visitez-nous sur : <http://ccpppmtl.wix.com/ccpppmtl>



Pierre Desroches, conseiller moral, FPPM

*Depuis quinze ans, avec beaucoup de joie, Denise et moi-même accompagnons des familles policières pour la préparation des Première Communion et Confirmation des enfants. C'est une expérience très enrichissante, réconfortante et signifiante.*

Nous avons l'habitude d'offrir deux parcours : l'un débutant en septembre, l'autre en janvier. Pour l'année 2017-2018, il n'y en aura qu'un seul. Il se tiendra de la mi-janvier à la mi-octobre. Donc à ceux qui se demandaient si nous poursuivions le service, la réponse est oui.

Nous remarquons ces dernières années, que davantage de personnes s'inscrivant au courant de juillet et août se désistent, ce qui implique pour nous des frais qui sont engagés et que nous devons assumer comme perte.

Nous croyons qu'en débutant en janvier, nous aurons plus de marge de manœuvre en termes de temps pour éviter ce problème. Il y aura, au moment de la préinscription, des frais non-remboursables de 25 \$ qui nous permettront de nous parer des annulations éventuelles. Ce 25 \$ sera remboursé au moment de l'inscription.

Lorsque quelqu'un se désistait, nous devions assumer les coûts de l'abonnement du Prions en Église au montant de 29 \$ par famille, ce qui représente une perte sèche. Le Semainier chrétien pour sa part absorbait 35 \$ et la statue 40 \$. Seule la statue pouvait être utilisée l'année suivante.

Nous avons donc aménagé le matériel pour prévenir au maximum nos pertes dans l'avenir, ce qui explique le coût de la préinscription de 25 \$ non-remboursable. Cette démarche pour Denise et moi-même, malgré les exigences qu'elles comportent, est une source de vie et de joie. Nous recevons beaucoup de vos églises

domestiques, de vos familles. Et ceci nous remplit de bonheur. Nous sommes heureux malgré les exigences de ce parcours d'avoir trouvé des solutions pour le poursuivre. J'invite toute la communauté policière croyante à prier pour cette démarche dont je suis avec Denise un témoin privilégié de ce qui advient au milieu de cellules familiales policières.

Je vous remercie de votre compréhension et vous assure de notre fraternité et de notre reconnaissance de pouvoir cheminer avec vous dans cet événement familial et ecclésial qui nous réjouit tous.

À partir de la fin août, nous prendrons les préinscriptions pour l'année 2017-2018.

Vous pourrez les faire parvenir à cette adresse courriel : [pdesroches@sympatico.ca](mailto:pdesroches@sympatico.ca)

Padre Pierre Desroches  
et Denise Janelle



# APPRM

Robert Babeu

## Mot du nouveau président

# Changement de garde... du renouveau à l'horizon !

*Le conseil d'administration et le personnel se joignent à moi afin d'offrir nos plus sincères remerciements à messieurs André Sasseville, Marcel Crevier, Robert Boulé et Denis St-Pierre pour le travail colossal accompli au sein de notre très belle organisation.*

Dans la foulée des événements électoraux, ont été réélus messieurs Pierre-Paul Lirette, feu Gilles Sauvageau, Jean Riopel et Joël Savard. Pour une première fois, deux nouvelles personnes se greffent à l'équipe, madame Dominique Boucher, jeune relève ainsi que votre humble serviteur. Félicitations à tous et toutes !

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui ont pu et pris le temps de se déplacer à notre AGA ainsi que pour l'élection.

Permettez-moi de vous faire part de **mes souhaits** et de **mes objectifs** que j'aimerais instaurer avec les membres de votre conseil d'administration et le personnel.

- > Il faut travailler de façon inclusive avec tous les membres du conseil d'administration et le personnel, car la réussite réside dans le travail collectif.
- > Poursuivre les travaux déjà amorcés favorisant la modernisation des mécanismes de fonctionnement administratif et opérationnel de l'Association (statuts et règlements, la rédaction d'un document relatif à la loi sur la gouvernance et un code de déontologie) et ce dans la foulée d'une résolution adoptée à l'unanimité à l'AGA de mai 2014. Soulignons que la dernière refonte des statuts et règlements date de 1977.
- > Continuer de favoriser la jeune relève au sein du conseil d'administration afin d'assurer la pérennité de notre très belle organisation : mouvement déjà amorcé le 4 mai dernier à la suite de l'élection de madame Dominique Boucher, jeune retraitée depuis seulement **6 mois**.
- > Accueillir et traiter **de façon exhaustive** toute demande faite par un membre. Ladite demande sera traitée **avec rigueur** en conseil d'administration pour fins d'analyse et de prise de décision. Un retour quant à la décision prise par le conseil d'administration sera fait **avec diligence** auprès du (de la) requérant(e).

## Réflexion

Il est préférable d'avoir quelques projets collectifs et les réaliser en équipe plutôt que d'en avoir beaucoup plus et de n'en compléter aucun.

Un débat, quel qu'il soit, doit toujours en être un d'idées et sera beaucoup plus constructif et rentable qu'un débat de personnalité. Démocratie et respect exigent!

Devons-nous travailler en s'amusant ou s'amuser en travaillant ?

## De nouveaux membres se joignent à l'équipe de l'APPR

Les candidats élus sans opposition sont :

Monsieur **Pierre-Paul Lirette** au poste de trésorier pour un mandat de 4 ans ;

Monsieur **Joël Savard** au poste de directeur représentant les membres honoraires pour un mandat de 4 ans ;

Madame **Dominique Boucher** au poste d'adjointe au secrétaire pour un mandat de 4 ans.

## Résultats des élections tenues le 4 mai 2017

### POSTE DE PRÉSIDENT (MANDAT DE 2 ANS)

Candidats :

Monsieur Robert Babeu	élu (205 votes)
Monsieur Denis St-Pierre	(152 votes)

### POSTE DE VICE-PRÉSIDENT (MANDAT DE 4 ANS)

Candidats :

Feu monsieur Gilles Sauvageau	élu (209 votes)
Monsieur Marcel Crevier	(142 votes)

### POSTE DE DIRECTEUR DE SOUTIEN (MANDAT DE 4 ANS)

Candidats :

Monsieur Jean Riopel	élu (198 votes)
Monsieur Pierre Thibault	(152 votes)

## Le conseil d'administration est maintenant composé des membres suivants :

Poste	Nom
Président	Robert Babeu
Vice-président	(vacant)
Secrétaire	Denis Monet
Trésorier	Pierre-Paul Lirette
Adjointe au secrétaire	Dominique Boucher
Adjoint au trésorier	(vacant)
Directeur aux relations extérieures	(vacant)
Directeur de soutien	Jean Riopel
Directeur représentant les conjoints survivants	Claudette Boileau
Directeur représentant membres honoraires	Joël Savard



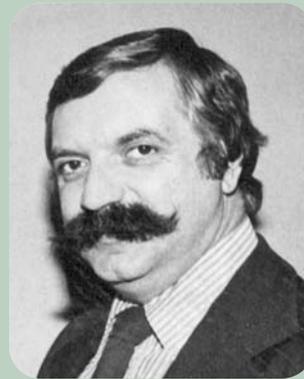
**Peu après l'élection du 4 mai, notre ami et confrère de travail Gilles Sauvageau nous a quittés pour l'au-delà, le 25 mai dernier.**

Homme de très grande classe, Gilles a su s'impliquer depuis plus de six ans, de façon professionnelle, et ce, dans tous les sens du mot. Il était un fier représentant de tous les organismes auxquels il appartenait, que ce soit l'APPR, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, le Club de Chasse et Pêche des policiers et policières de Montréal, sans oublier la « COPAM », un groupe de policiers et amis dont il fut le cofondateur. La liste de ses réalisations, que ce soit seul ou en équipe, serait beaucoup trop longue à énumérer.

Nous garderons chacun à notre manière de très beaux souvenirs de cet inlassable travailleur.

Tous les membres du conseil d'administration de l'APPR et le personnel souhaitent offrir leurs sympathies à la famille et aux amis de Gilles. Toutes nos pensées vous accompagnent.

Au revoir Gilles.



**Décès de notre ami Claude Legault, ex-lieutenant-détective.**

Claude est décédé le 2 avril 2017 à l'âge de 78 ans.

Toutes les personnes qui ont eu le privilège de côtoyer Claude Legault savent qu'il était un homme de cœur, dévoué, passionné et un travailleur acharné.

C'est lorsque nous nous rappelons son parcours que nous pouvons constater toute l'importance qu'il accordait au bien-être de ses pairs et du grand public.

C'est en 1958 qu'il débute sa carrière de policier. En 1976, il est élu au poste de président de l'ABR et y passera quatre années. Il ajoute également à son curriculum vitae la fonction de président-directeur général de la Régie des rentes du Québec de 1980 à 1998 ainsi que celle de président de la Société immobilière Trans-Québec, de 1998 à 2003.

Claude s'est vu octroyer plusieurs distinctions honorifiques, dont la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour son engagement constant au service du public.

Tous les membres de l'APPR souhaitent offrir leurs condoléances à son épouse Christiane Girard ainsi qu'à tous les membres de sa famille et à ses nombreux amis.

DERNIÈRE CHRONIQUE

## *Rien que la vérité!*

*Jean Riopel, directeur de soutien*

Comme vous le savez déjà, notre ami André Sasseville a maintenant vraiment pris sa retraite et je peux vous assurer qu'il ne sera pas facile pour moi de prendre la relève car la pointure est grande!

Un coup de chapeau pour toi André, tu as fait beaucoup pour la Flûte et pour ta chronique «Rien que la vérité!», très appréciée de tous. Tu as réussi pendant toutes ces années avec ta plume légendaire, à nous informer et nous donner des nouvelles de nos amis retraités et actifs, en plus d'y ajouter plusieurs anecdotes qui en ont fait rire plus d'un. Tes nouvelles étaient parfois sérieuses, parfois amusantes, et surtout, pertinentes et très plaisantes à lire peu importe les sujets. Tu connaissais beaucoup de monde qui n'a pas hésité à t'informer (de bonnes sources, quoi!), mais qui sont-elles?

André, je tiens à te remercier pour ton travail et je te souhaite la meilleure des retraites.

C'est maintenant à moi en tant que nouveau rédacteur d'essayer de vous captiver, chers (chères) amis (es), et dans un premier temps je vous suggère de participer à la nouvelle mouture en me proposant un nouveau titre pour cette chronique, qui, je vous l'assure, conservera sa vocation, soit de vous informer, vous donner des nouvelles de vos amis, etc.

Bien sûr, celui ou celle dont la proposition sera retenue remportera une paire de billets pour notre prochain repas et spectacle au Casino de Montréal (Ce n'était qu'un rêve) qui aura lieu le 6 octobre prochain. Bien entendu, tous les membres du conseil et plusieurs autres seront présents pour accueillir notre gagnant (e)!

Soyez imaginatif, ne vous dites pas: ce ne sera pas bon; je n'ai pas de chance de gagner. Puisque toutes les propositions, qu'elles soient loufoques, inusitées ou bien sérieuses seront analysées avec soin. Ne soyez pas timide!

Vous avez jusqu'au 15 août prochain, pour nous soumettre votre proposition, de préférence par courriel à [info@apprm.qc.ca](mailto:info@apprm.qc.ca). N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de téléphone. On ne sait jamais, vous serez peut-être notre gagnant!

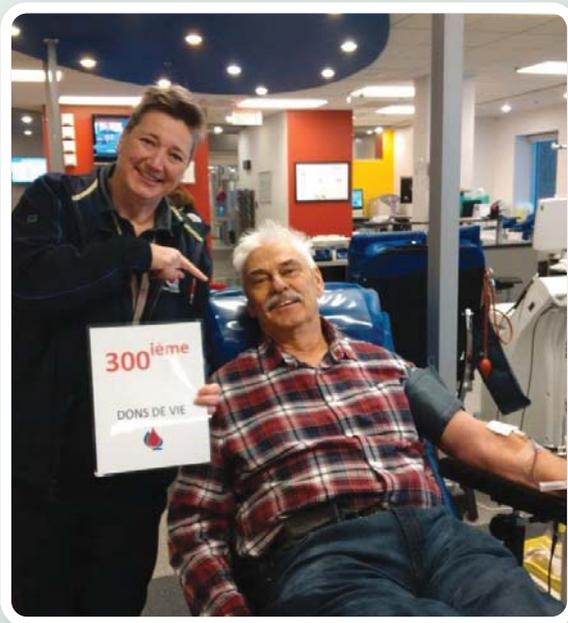
Dans le même esprit, n'hésitez pas à me donner des nouvelles par courriel ou au 514 527-7000 de vous, de vos amis retraités ou actifs et, pourquoi pas, de ce que vous avez entendu dire. Vous pouvez tout me dire, je serai à l'écoute!

Votre ami Jean Riopel

J'attends vos suggestions.

## 300<sup>e</sup> don de sang

Je commence timidement en vous mentionnant que notre ami Jacques Gauthier a fait son 300<sup>e</sup> don de sang lors de la dernière collecte de sang de 2016. Merci Jacques, très impressionnant, j'ai toujours su que tu avais du bon « sang »



## Camille Fournier

Notre ami Camille Fournier a compté 6 buts lors d'une partie hebdomadaire amicale dans l'équipe de l'APPR.

## Souvenir d'une belle soirée entre amis

Hiver 2017. Floride, quelle belle fin de saison avec des gens formidables !



*Gaston Malo et Johanne Therrien, Yves Brien et Colombe Brien, Robert Lafaille, Richard et Louise Lesiège, Gilles Cournoyer et Christiane Malenfant, Jacques et Guylaine Dextrateur, Guy et Diane Lefrançois.*

## Une première journée de ski pour l'APPR

Les skieurs se sont réunis au « Mont St-Sauveur » le 13 février dernier lors d'une superbe journée et ont passé un peu de temps ensemble pour se réchauffer.



*Une pause au chalet de la montagne*

## Rapport annuel de l'ABR

SAVIEZ-VOUS QUE la production du rapport annuel de l'ABRPPVM représente environ trois mois de travail et requiert la contribution de plusieurs personnes au sein de l'Association pour sa rédaction, sa correction et sa publication. En 2017, 4 800 exemplaires ont été imprimés et envoyés. Il y a près de 10 000 relevés personnalisés, également acheminés.

Madame Sonia Hamer coordonne les différentes étapes nécessaires à l'élaboration de ce rapport de même qu'à sa diffusion.

La préparation des envois s'effectue par une équipe de plus de 45 personnes, dont 37 bénévoles qui sont retraités du Service et membres de l'APPR ou conjoints de retraités.

La distribution des rapports annuels auprès des participants actifs se fait le jour même, par camion, dans les postes de quartiers, centres opérationnels, sections et quartier général.

Les enveloppes destinées aux participants retraités, veuves et orphelins, entre autres, sont acheminées chez Postes Canada pour leur distribution postale.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la diffusion du rapport annuel.

Tout un travail d'équipe!



*Employés et bénévoles*



*Tous à la tâche*



*Quelques-uns de nos bénévoles*

## NOUVELLE CHRONIQUE!

### QUE DEVIENNENT NOS AMIS RETRAITÉS ET ACTIFS? QUE FONT-ILS?

#### *Serge Flibotte, un homme chanceux!*

En effet, pour souligner ses 75 ans son épouse Nicole lui a préparé le 7 avril dernier, une rencontre surprise et plusieurs de ses amis ont accepté l'invitation comme en témoignent ces photos.



*Bernard Demers, Nicole Brazeau, Serge Flibotte et Lison Ostiguy*



*André Sasseville, Maurice Vincent et Claude Caussignac*



*Serge et tous ses amis*

#### *Ligue de hockey*

La saison de hockey de la ligue de l'APPR a pris fin le 23 mars 2017.

Nous remercions tous les joueurs qui, année après année, assurent la continuité de cette belle activité.

À bientôt!

#### *Cabane à sucre*

On se sucre le bec encore et encore!

Toujours une belle réussite, la sortie cabane à sucre de l'APPR permet à nos membres de se réunir avec leur famille et amis. Une belle occasion pour souligner l'arrivée du printemps!

#### *Sortie Casino*

Très prisé par nos membres, le buffet spectacle « La Méditerranée » affichait complet, comme à l'habitude.

Les 164 personnes présentes ont apprécié le spectacle et le buffet!

### *Partie de cartes annuelle*

Encore une fois cette année plusieurs membres de l'APPR se sont réunis pour la traditionnelle partie de cartes annuelle du 14 mars. Comme vous pouvez le constater sur les photos, la bonne humeur était au rendez-vous.



*Le sourire de nos participants*

### *Fin de saison des quilles*

Le 26 avril dernier, c'était la fin de la saison des quilles pour nos 182 joueurs. Comme à chaque année, l'APPR organise la Soirée des quilleurs, où étaient présents presque tous les joueurs! Tous ont pu profiter d'un excellent repas et d'une ambiance festive. Merci à nos organisateurs Denis St-Pierre et Jean Riopel pour leur excellent travail.



*Quelques membres du conseil et membres de l'APPR*

### *L'APPR vous rappelle que quelques billets sont encore disponibles pour :*

#### **Le Souper théâtre**

- > Pièce: Boeing Boeing
- > Quand: Samedi 5 août 2017
- > Où: Hector-Charland à l'Assomption
- > Prix: 60 \$ pour les membres  
73 \$ pour les non-membres

#### **Ligue de pétanque et fer**

- > Quand: du jeudi 29 juin  
au jeudi 17 août 2017 dès 9 h 30
- > Inscription: 25 \$ pour les membres  
30 \$ pour les non-membres

***Hâtez-vous!***

## Les activités de l'APPR à venir !

### *Journée Plein air*

- > **Quand** : Jeudi 7 septembre 2017  
dès 9h 30
  - > **Où** : Iles de Boucherville
  - > **Activités** : randonnée pédestre ou à  
vélo, jeux d'habileté, diner en plein air
- Surveillez notre site web  
pour plus de détails!

### *Méchoui de l'APPR*

- > **Quand** : Vendredi 22 septembre 2017,  
arrivée à 14 h
- > **Où** : Chalet du Ruisseau  
12 570 La Fresnière, St-Benoit, Mirabel
- > **Coût** : 20 \$ pour les membres  
25 \$ pour les non-membres
- > Au menu : épiluchette de blé d'Inde,  
fesse de bœuf, porc, jambon, agneau,  
bar à salade, dessert.
- > Animation : Musique dès 15 h  
avec madame Angèle Lauzon

### *Sortie « Diner et spectacle Casino de Montréal »*

- Au plaisir de tous, une autre sortie  
« Diner et spectacle » s'ajoute  
à notre calendrier 2017
- > **Quand** : Le vendredi 6 octobre  
prochain
- Surveillez notre site Web pour  
les informations disponibles sous peu.

### *Bal annuel de l'APPR*

Encore une fois, une soirée de prestige  
vous attend!

- > **Quand** : Vendredi 20 octobre 2017
  - > **Où** : Le Madison,  
8750, boul. Provencher,  
Saint-Léonard, QC H1R 3N7
  - > **Coût** : 115 \$ pour les membres  
125 \$ pour les non-membres
- Menu à venir, surveillez le site web!

### *Saison de golf hebdomadaire*

#### **Le Mirabel (Mirabel)**

réservation 7 jours à l'avance

- > **Coût** : Le campagnard (23, 50 \$),  
Le Boisée (28, 50 \$),  
voiturette de golf pour 2 (30 \$)

#### **Rive-Sud (St-Basile Legrand)**

réservation 7 jours à l'avance

- > **Coût** : Golf (29 \$),  
Golf et voiturette (40 \$)

#### **Balles gratuites au champ de pratique sur présentation de la carte de retraité du SPVM**

La clôture du golf aura lieu le 23 août  
prochain. Information disponible bientôt  
sur notre site web!

### *On y pense déjà*

- > **Saison des quilles 2017-2018**  
dès le 6 septembre 2017
- > **Saison de hockey 2017-2018**  
dès le 18 septembre 2017

Si vous souhaitez vous joindre à l'une ou  
l'autre de ces activités ou renouveler  
votre expérience, communiquez avec  
nous au 514 527-7000.

Nous vous invitons à visiter notre site web à [www.apprm.qc.ca](http://www.apprm.qc.ca) pour connaître tous les détails des activités  
prévues cet automne! N'oubliez pas que vous pouvez effectuer le paiement de vos réservations au moyen  
du service ACCESD (virement entre personne)... un moyen rapide, sûr et sans frais!

Problème personnel ?  
Problème familial ?  
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.



# Rabais exclusif aux membres de la Fraternité

Grâce à une entente avec la Fraternité des policiers et policières de Montréal, **belairdirect** est heureuse de vous offrir, à vous, membre de la Fraternité, et à votre famille immédiate\*, un **rabais de groupe** pour vos assurances auto et habitation.

Ce rabais s'ajoute aux autres rabais auxquels vous pourriez aussi avoir droit:



## Rabais Auto + Habitation

Économisez jusqu'à 5% sur votre assurance auto et jusqu'à 15% sur votre assurance habitation en les combinant.



## Rabais Multivéhicule

Économisez 10% ou plus en assurant plus d'un véhicule chez **belairdirect**.



## Rabais pour véhicule saisonnier

Profitez d'économies additionnelles en assurant également votre véhicule saisonnier.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui  
pour obtenir une soumission!

1 866 887.6542  
[belairdirect.com](http://belairdirect.com)



**belairdirect.**  
auto et habitation - groupes

\* Les conjoint(e)s et enfants de 25 ans et moins à charge du membre et/ou de son/sa conjoint(e) vivant sous le même toit que le membre sont également admissibles.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent aux offres mentionnées. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. Toute marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif. Veuillez consulter [belairdirect.com](http://belairdirect.com) pour plus de détails. ©2016 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.